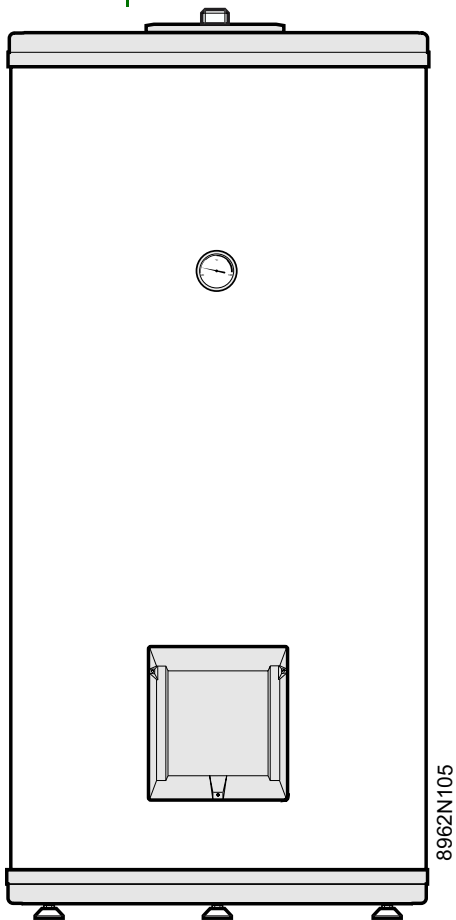
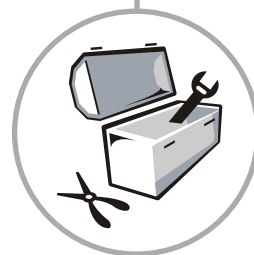


Préparateurs indépendants d'eau chaude sanitaire



Notice
Installation



Notice
Utilisation



Notice
Technique



Sommaire

Généralités	3
1 Déclaration de conformité	3
2 Recommandations importantes	3
Description	3
1 Dimensions principales	4
2 Caractéristiques techniques	5
3 Colisage	5
Installation	6
1 Mise à niveau	6
2 Raccordement du préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire)	8
Entretien et vérifications périodiques	11
1 Anode en magnésium	11
2 Soupape ou groupe de sécurité	11
3 Détartrage	11
4 Habillage	11
Mise en service	11
Fiche de maintenance	13
Pièces de rechange	14

Symboles utilisés



Attention danger

Risque de dommages corporels et matériels.
Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens.



Information particulière

Tenir compte de l'information pour maintenir le confort.




Renvoi

Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

Généralités

Les préparateurs d'eau chaude sanitaire OB 150p....OB 500p se raccordent à des chaudières de chauffage central qui assurent le réchauffage de l'eau sanitaire.

Les préparateurs d'eau chaude sanitaire OB 150p....OB 500p sont de couleurs rouge et gris anthracite et les préparateurs d'eau chaude sanitaire OB 150pB....OB 300pB sont blancs et gris anthracite.

 **Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.**

1 Déclaration de conformité

Conformité de conception et de fabrication

Le présent produit est conforme aux exigences de la Directive Européenne 97 / 23 / CE, article 3, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

Conformité électrique / Marquage

Le présent produit est conforme aux exigences des Directives européennes et normes suivantes :


- 73/23/CEE Directive Basse Tension
Norme visée : EN 60.335.1.
- 89/336/CEE Directive Compatibilité Electromagnétique
Normes visées : EN 50.081.1 / EN 50.082.1 / EN 55.014.

2 Recommandations importantes


Placer l'appareil :

- dans un local à l'abri du gel
- sur un socle pour faciliter le nettoyage du local
- le plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d'énergie par les tuyauteries

Isoler les tuyauteries.

 **Eau de chauffage et eau sanitaire ne doivent pas être en contact. La circulation de l'eau sanitaire ne doit pas se faire dans l'échangeur.**

Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.

 **Toute intervention sur l'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art et d'après cette notice.**

Conserver ce document à proximité du lieu d'installation.

Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur le préparateur d'eau chaude sanitaire.

Description

La cuve, en acier de qualité, est revêtue intérieurement d'un émail vitrifié de qualité alimentaire qui la protège de la corrosion et préserve toutes les qualités de l'eau sanitaire.

La cuve est protégée contre la corrosion par une anode en magnésium à contrôler tous les 2 ans et à remplacer le cas échéant. Les préparateurs de plus grande capacité (OB 300p - OB 400p - OB 500p) sont équipés de 2 anodes de protection.

L'échangeur thermique soudé dans la cuve est réalisé en tube lisse dont la surface extérieure, en contact avec l'eau sanitaire, est émaillée.

Les préparateurs ECS sont fortement isolés par une mousse de polyuréthane sans CFC, ce qui permet de réduire au maximum les déperditions thermiques.

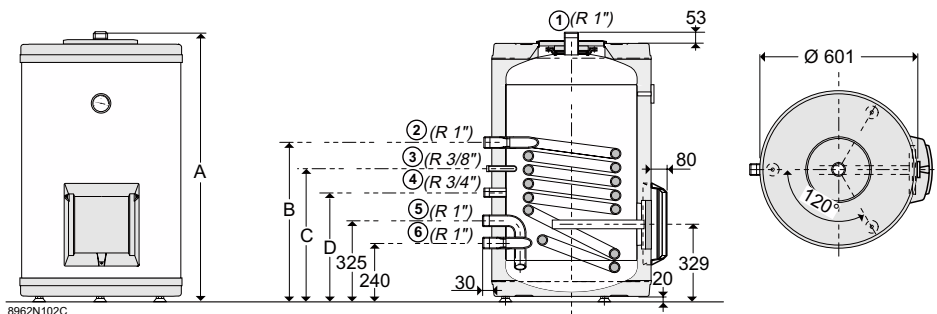
Les préparateurs ECS sont équipés d'usine d'un thermomètre.

L'isolation peut être détachée facilement de la cuve. Un film en polyéthylène empêche l'adhérence de la mousse à la cuve. Cette mesure facilite le recyclage des matériaux.

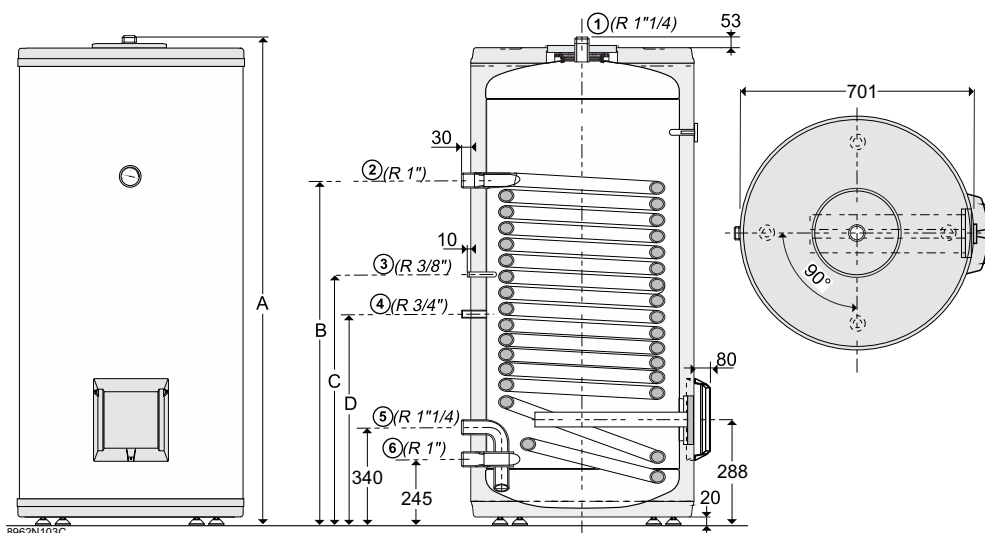
L'habillage extérieur est réalisé en tôle d'acier peinte.

1 Dimensions principales

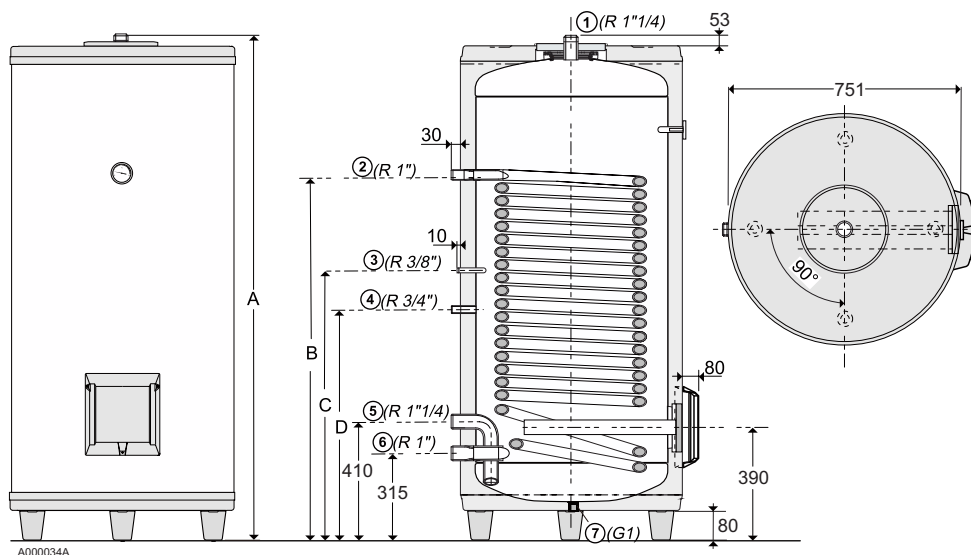
OB 150p à OB 300p



OB 400p



OB 500p



- 1 Départ eau chaude sanitaire
- 2 Entrée de l'échangeur
- 3 Doigt de gant
- 4 Circulation
- 5 Entrée eau froide sanitaire
- 6 Sortie de l'échangeur
- R Filetage

	OB 150p	OB 200p	OB 300p	OB 400p	OB 500p
	OB 150p B	OB 200p B	OB 300p B		
A	1010	1280	1830	1790	1890
B	685	820	1015	1025	1275
C	470	535	695	655	980
D	415	425	580	575	790

Cotes approximatives.

2 Caractéristiques techniques

		OB 150p OB 150p B	OB 200p OB 200p B	OB 300p OB 300p B	OB 400p	OB 500p
Circuit primaire (eau de chauffage)						
Température de service maximale	°C	90	90	90	90	90
Pression de service maximale	bar	12	12	12	12	12
Pression de service maximale d'après W/TPW (1)	bar	12	12	12	12	12
Capacité en eau du serpentin	l	5.8	8.1	11.4	14.8	21.1
Surface d'échange du serpentin	m ²	0.86	1.21	1.67	2.22	3.14
Circuit secondaire (eau sanitaire)						
Pression de service maximale	bar	10	10	10	10	10
Pression de service maximale d'après W/TPW (1)	bar	6	6	6	6	6
Capacité en eau	l	150	200	300	400	500
Performances						
Température primaire à 90 °C						
Puissance échangée (2)	kW	41.6	55.4	69.3	88.2	117.2
Débit continu (2)	l/h	1020	1360	1702	2165	2880
Température primaire à 80 °C						
Puissance échangée (2)	kW	33	44	55	70	93
Débit continu (2)	l/h	810	1080	1350	1720	2285
Débit sur 10 minutes (3)	l/10 min.	250	325	485	645	800
Température primaire à 70 °C						
Puissance échangée (2)	kW	25.2	33.6	42.0	53.4	71.0
Débit continu (2)	l/h	620	825	1030	1310	1745
Consommation d'entretien ($\Delta T = 45 K$)	kWh/24h	1.5	1.9	2.6	2.9	3.0
Coefficient Cr (4)	Wh/j/°C/l	0.22	0.21	0.16	0.18	0.15
Poids	kg	95	110	140	215	255

(1) Directives Suisses

(2) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Débit primaire : 3 m³/h

(3) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Stockage eau chaude sanitaire : 60 °C - Débit primaire : 3 m³/h

(4) Réglementation thermique (France)

3 Colisage

Désignation		OB 150p OB 150p B	OB 200p OB 200p B	OB 300p OB 300p B	OB 400p	OB 500p
Préparateur	Couleur rouge	EC 15	EC 16	EC 17	EC 18	EC 19
	Couleur blanche	EC 49	EC 50	EC 51	-	-
Options :						
Anode titane		AM 7	AM 7	AM 7	AM 7	AM 7
Résistances électriques	3.3 kW - 3x400 V~	EC 20	EC 20	-	-	-
	6 kW - 3x400 V~	-	-	EC 21	EC 21	EC 21

Installation

Les ballons OB / OB B, prévus pour être raccordés à une chaudière, s'harmonisent parfaitement avec l'esthétique des chaudières OERTLI.

Pour le raccordement hydraulique des ballons de 150 l à 300 l et de la chaudière (à droite ou à gauche), nous proposons des kits de raccordement hydrauliques en option.



Pour le raccordement avec ces kits, se reporter à la notice livrée avec ceux-ci.

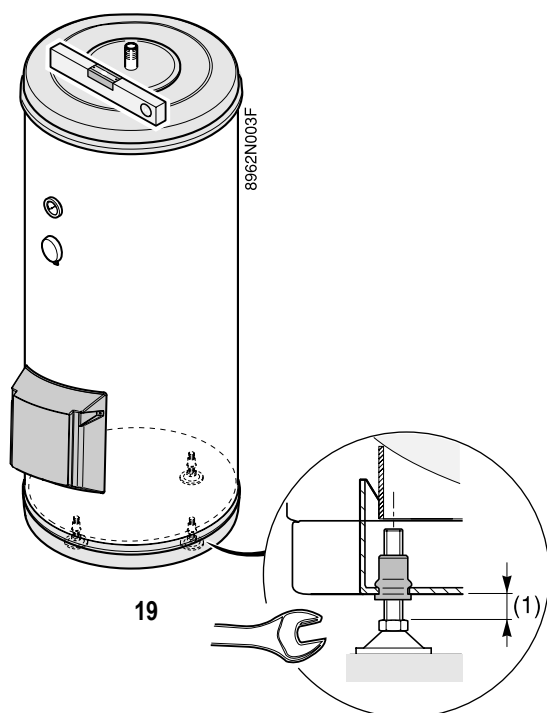
1 Mise à niveau

La mise à niveau du préparateur ECS s'effectue à l'aide des pieds réglables situés sur le fond du préparateur ECS :

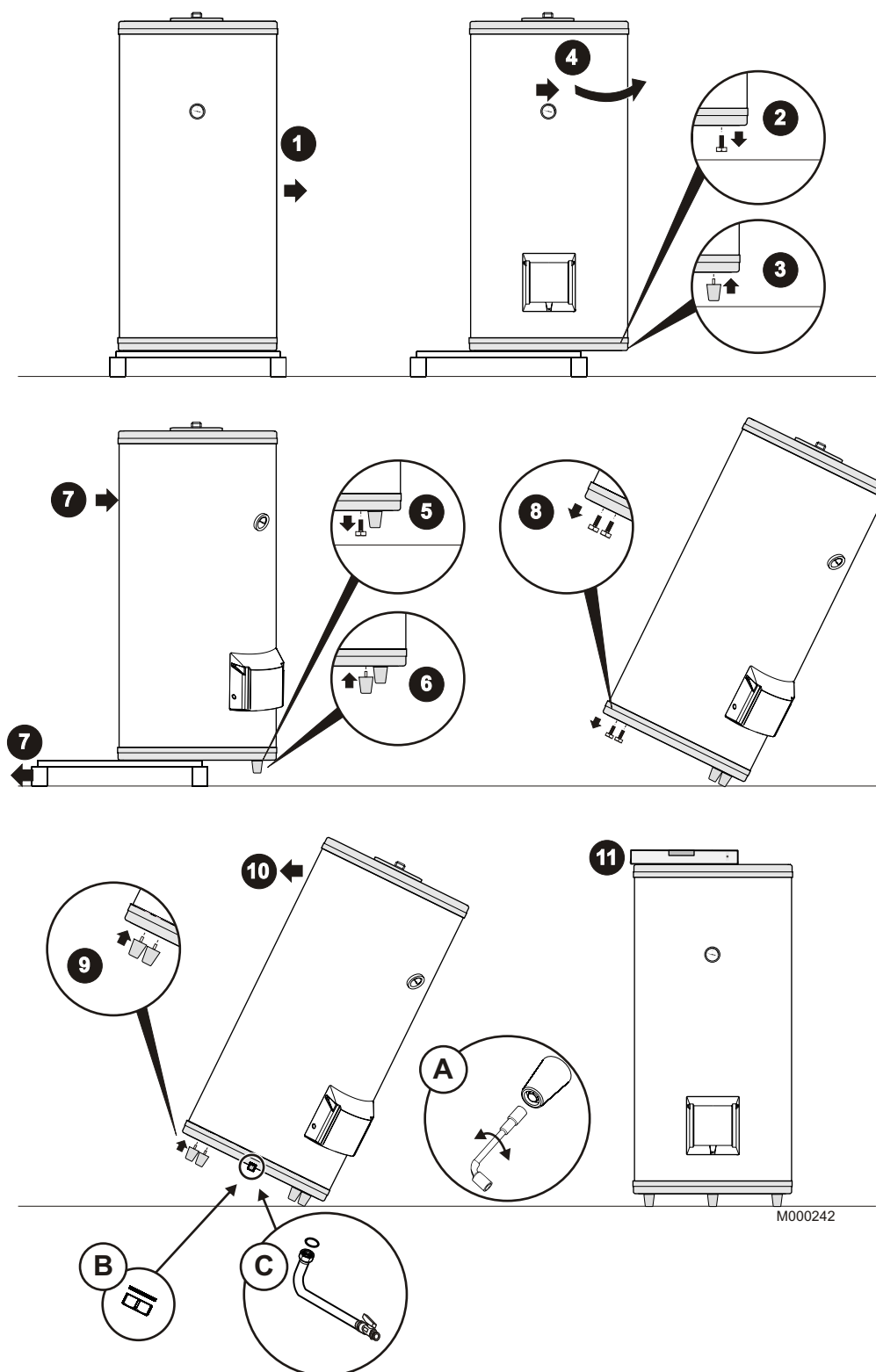
- 3 pieds réglables dans le cas des préparateurs OB 150p.....OB 300p B
- 4 pieds réglables dans le cas des préparateurs OB 400p - OB 500p

i Pour effectuer le réglage, soulever légèrement le préparateur et les pieds à l'aide d'un levier.

OB 150p/200/300/400



(1) Plage de réglage : env. 30 mm



M000242

- A** Mettre à niveau avec une clé à pipe
- B** Si la vidange par le bas n'est pas utilisée, fermer l'orifice avec un joint et un bouchon
- C** Si la vidange par le bas est utilisée, raccorder un robinet de vidange

2 Raccordement du préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire)

Pour le raccordement, il est impératif de respecter les normes et directives locales correspondantes.

Les cuves des préparateurs d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 10 bar. En règle générale, les cuves fonctionnent sous 7 bar.

2.1 Précautions particulières

Avant de procéder au raccordement, **rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire** pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres dans la cuve du préparateur ECS.

2.2 Disposition pour la Suisse

Effectuer les raccordements selon les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux. Respecter les prescriptions locales des usines distributrices d'eau.

2.3 Soupape de sécurité

⚠ Conformément aux règles de sécurité, monter une soupape de sécurité plombée sur l'entrée d'eau froide sanitaire du ballon.

Tarage de la soupape de sécurité : → 10 bar.

Pour la France, nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane de marque NF.

- Intégrer la soupape de sécurité dans le circuit d'eau froide.
- Installer la soupape de sécurité près du préparateur, à un endroit facile d'accès.

Dimensionnement

Le groupe de sécurité et son raccordement au préparateur ECS doivent être au moins du même diamètre que la tubulure d'alimentation eau froide du circuit sanitaire du préparateur.

Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre la soupape ou le groupe de sécurité et le ballon.

Le tube d'évacuation du groupe de sécurité doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).

2.4 Vannes de sectionnement

Isoler hydrauliquement les circuits primaire et secondaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur. Les vannes permettent de faire l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation.

Ces vannes permettent également d'isoler le préparateur lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le préparateur.

2.5 Raccordement eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma ci-après. Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un "entonnoir-siphon" pour le groupe de sécurité.

La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obturée.

France

Le niveau du groupe de sécurité doit être inférieur à celui de l'entrée eau froide pour permettre la vidange. Dans le cas contraire, prévoir un tube de vidange au point bas du préparateur.

Allemagne

Définir le dimensionnement de la soupape de sécurité selon la norme DIN 1988 :

Capacité litres	Dimension de la soupape Dimension mini. du raccordement d'entrée	Puissance de chauffe kW maxi
< 200	R ou Rp 1/2	75
200 → 1000	R ou Rp 3/4	150

Monter la soupape de sécurité au-dessus du préparateur pour éviter de vidanger le ballon lors des travaux

Installer un robinet de vidange au point bas du préparateur.

⚠ Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, poser un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante entre la sortie eau chaude du ballon et la tuyauterie pour éviter toute corrosion sur le raccordement

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné. Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

2.6 Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 5.5 bar pour un groupe de sécurité taré à 7 bar), un réducteur de pression doit être implanté en amont du préparateur ECS. Implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

2.7 Circuit de purge



Pendant le processus de chauffe de l'eau peut s'écouler par le circuit de purge pour garantir la sécurité de l'installation. Ne pas obturer !

2.8 Boucle de circulation eau chaude sanitaire

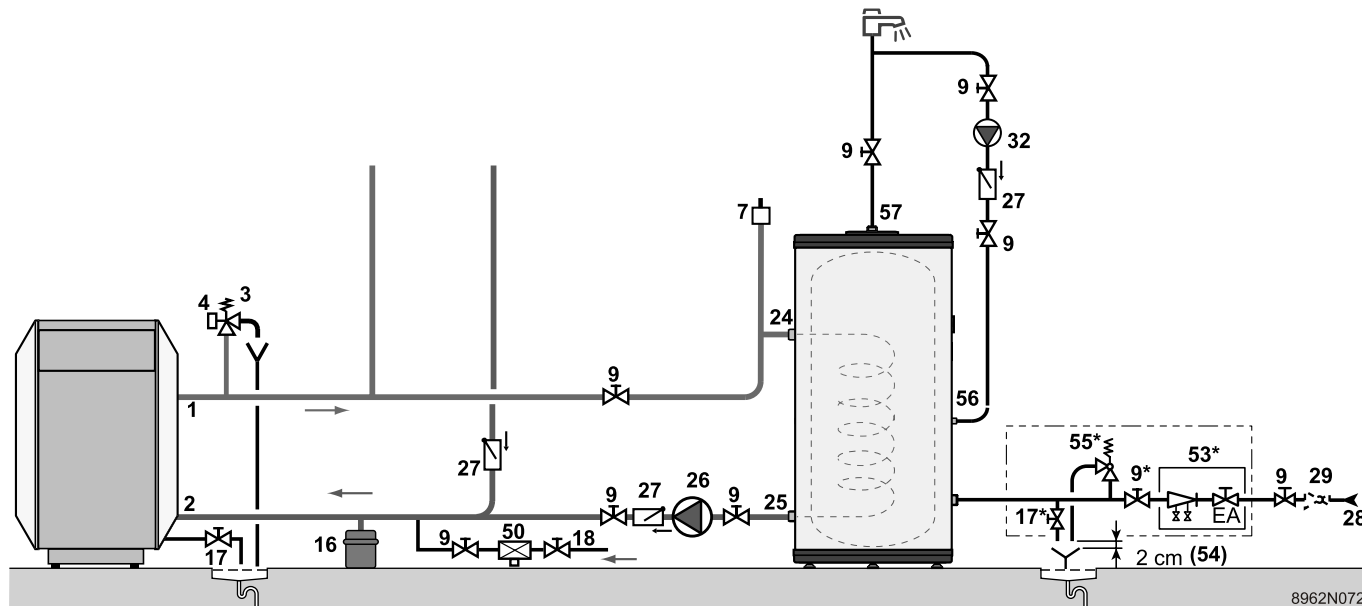
Pour assurer la disponibilité de l'eau chaude dès l'ouverture des robinets, une boucle de circulation entre les postes de puisage et la tubulure de recirculation du préparateur ECS peut être installée. Un clapet anti-retour doit être prévu dans cette boucle.

2.9 Mesures à prendre pour empêcher le refoulement de l'eau chaude

Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

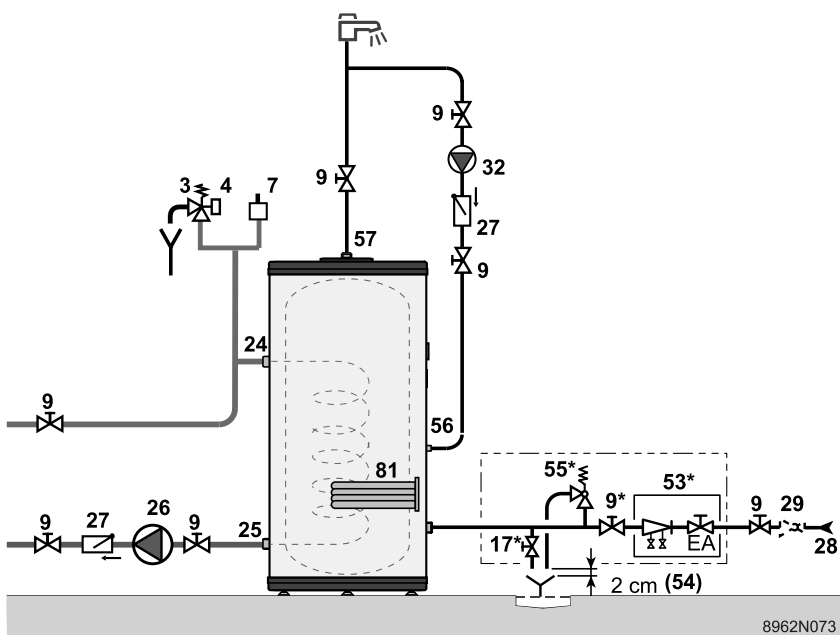
En cas de préparateur fermé le clapet anti-retour doit être facilement accessible.

Préparateur OB... avec une chaudière OERTLI



Préparateur équipé d'un kit électrique pour le réchauffage de l'eau sanitaire

! Lorsque le préparateur est équipé d'un kit électrique pour le réchauffage de l'eau sanitaire, prévoir une soupape de sécurité 3 bar sur le circuit primaire. Placer cette soupape entre l'échangeur et les vannes de sectionnement du préparateur.




- | | |
|---|---|
| 1. Départ chauffage | 29. Réducteur de pression - Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 5.5 bar pour un groupe de sécurité taré à 7 bar), un réducteur de pression doit être implanté en amont du préparateur ECS |
| 2. Retour chauffage | 32. Pompe de bouclage ECS |
| 3. Soupape de sécurité 3 bar | 53. Ensemble de protection du type EA (vanne d'arrêt + clapet anti-retour) |
| 4. Manomètre | 54. Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement |
| 7. Purgeur automatique | 55. Soupape de sécurité eau sanitaire à membrane plombée et tarée à 7 bar |
| 9. Vanne de sectionnement | 56. Circulation |
| 16. Vase d'expansion | 57. Sortie eau chaude sanitaire |
| 17. Robinet de vidange | 81. Résistance électrique |
| 18. Remplissage du circuit chauffage | |
| 24. Entrée primaire de l'échangeur du préparateur ECS | |
| 25. Sortie primaire de l'échangeur du préparateur ECS | |
| 26. Pompe de charge | |
| 27. Clapet anti-retour | |
| 28. Entrée eau froide sanitaire | |

Mise en service


1. Le cas échéant, rincer le circuit sanitaire et remplir le préparateur par le tube d'entrée eau froide.
2. Dégazer soigneusement le préparateur ECS et le réseau de distribution afin d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.

Pour cela :

- Remplir complètement le préparateur ECS par le tube d'arrivée d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert. Ne refermer ce robinet que lorsque l'écoulement s'effectue régulièrement sans bruit et sans à-coup dans la tuyauterie.
- Dégazer ensuite successivement toutes les tuyauteries d'eau chaude en ouvrant les robinets correspondants.

 Ces opérations permettent également le rinçage et le nettoyage des tuyauteries d'eau chaude situées en sortie du préparateur ECS.

3. Dégazer le circuit primaire (chauffage) au point le plus haut par un purgeur adapté prévu à cet effet (non livré avec le préparateur).
4. Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant aux notices fournies avec ces composants.

 **Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité ; ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.**

Entretien et vérifications périodiques

1 Anode en magnésium

L'anode en magnésium doit être vérifiée au moins tous les 2 ans. A partir de la première vérification et compte tenu de l'usure de l'anode, il faut déterminer la périodicité des contrôles suivants.

L'anode peut être contrôlée selon l'une des deux méthodes suivantes :

- ▶ Contrôle visuel

L'anode doit être remplacée si son diamètre est inférieur à 15 mm (diamètre initial = 33 mm).


- ▶ Contrôle par mesure

- Débrancher le fil de masse de l'anode.
- Mesurer le courant entre la cuve et l'anode. Si le courant mesuré est inférieur à 0.1 mA, l'anode est à remplacer.

Si l'anode doit être remplacée, procéder comme indiqué ci-après.

2 Soupape ou groupe de sécurité

La soupape ou le groupe de sécurité doit être manoeuvré au moins **1 fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur ECS.

 **Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur ECS et l'annulation de sa garantie.**

3 Détartrage

Dans les régions où l'eau est calcaire, il est recommandé de demander à l'installateur d'effectuer annuellement un **détartrage** de l'échangeur du préparateur ECS afin d'en préserver les performances.

4 Habillage

L'habillage du préparateur ECS peut être nettoyé à l'eau savonneuse.

Opérations à effectuer pour le contrôle ou le remplacement de l'anode magnésium et le détartrage

1. Couper l'arrivée d'eau froide et vidanger le préparateur ECS. Pour effectuer la vidange par le groupe de sécurité, mettre le groupe en position vidange et ouvrir un robinet d'eau chaude (ou un robinet de purge) pour permettre une entrée d'air.
2. Déposer le panneau avant.
3. Retirer la sonde ECS.
4. Déposer le tampon de visite (clé de 13 mm).
5. Contrôler et remplacer l'anode s'il y a lieu.
6. Enlever le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. Par contre, ne pas toucher au tartre adhérent aux parois du réservoir, car il constitue une protection efficace contre la corrosion et renforce l'isolation du préparateur ECS.
7. Détartrer l'échangeur afin de garantir ses performances.
8. Remonter l'ensemble. Remplacer le joint ① et le positionner dans l'orifice de visite en veillant à placer sa languette à l'extérieur du préparateur ECS.

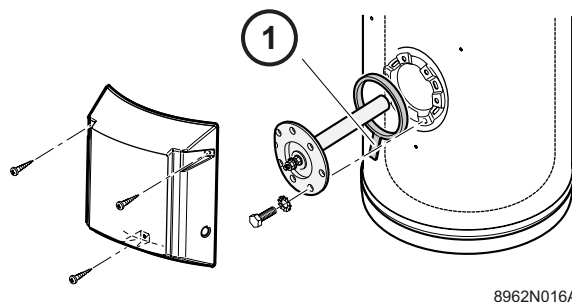
⚠ Le serrage des vis du tampon de visite ne doit pas être exagéré :

- OB 150p, OB 200p : 6 Nm +/-0
 - OB 300p, OB 400p, OB 500p : 15 Nm
- Utiliser une clé dynamométrique.**

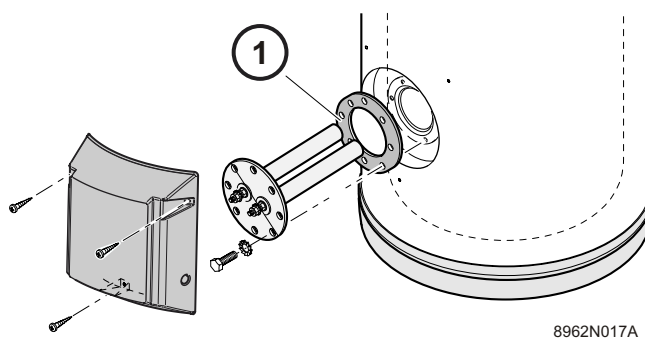
i On obtient approximativement 6 Nm en tenant la clé à pipe par le petit levier et 15 Nm en la tenant par le grand levier.

9. Après remontage, vérifier l'étanchéité de la bride latérale.
10. Effectuer la mise en service.

OB 150p - OB 200p



OB 300p - OB 400p - OB 500p



Fiche de maintenance

N°	Date	Contrôles effectués	Remarques	Intervenant	Signature
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					

Pièces de rechange OB 150p....OB 500p

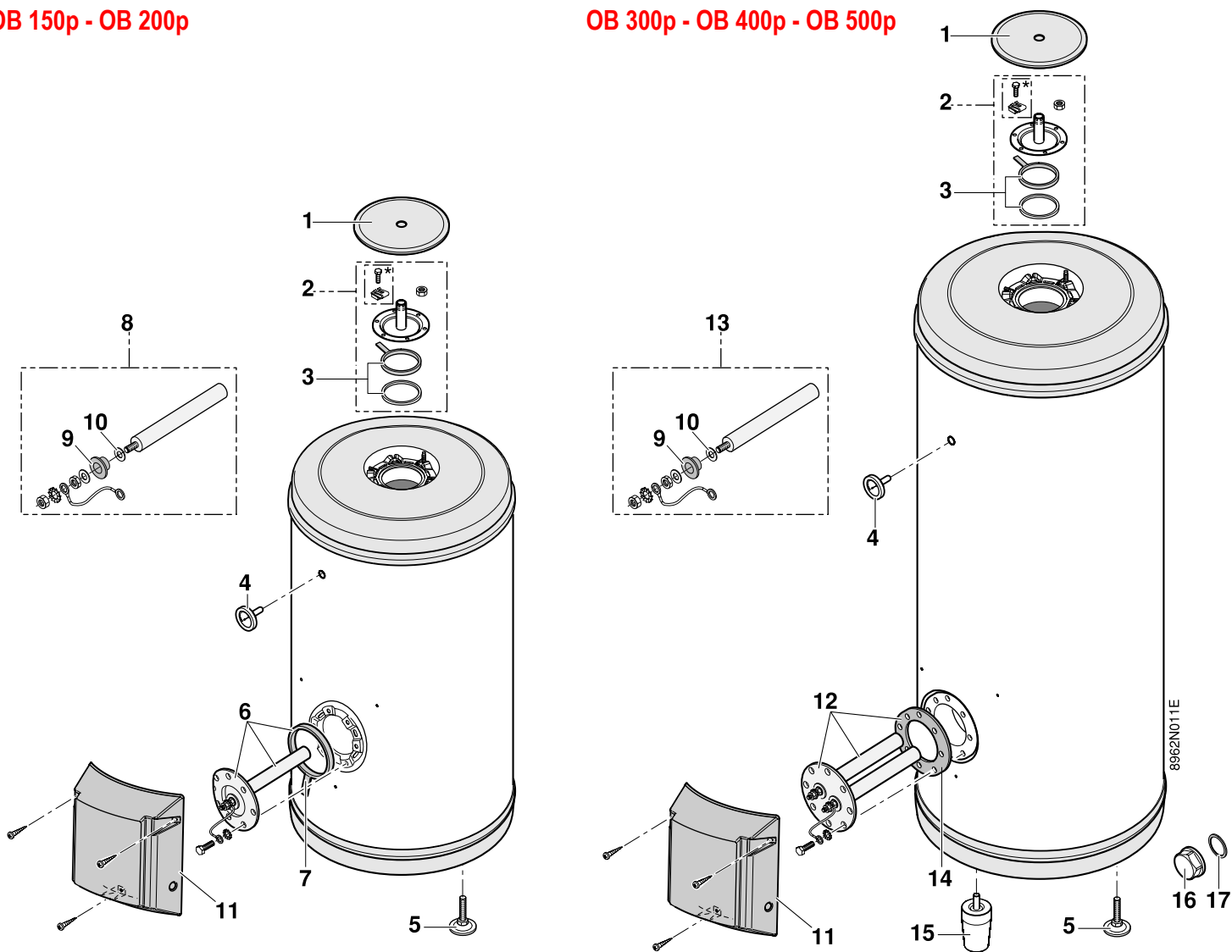
25/04/06 - 8888-5640G



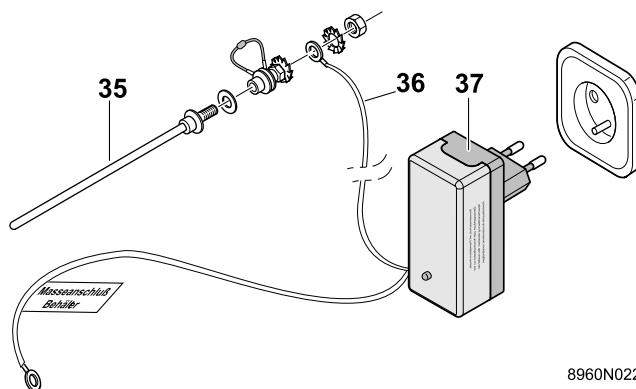
Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence situé en face du repère désiré.

OB 150p - OB 200p

OB 300p - OB 400p - OB 500p

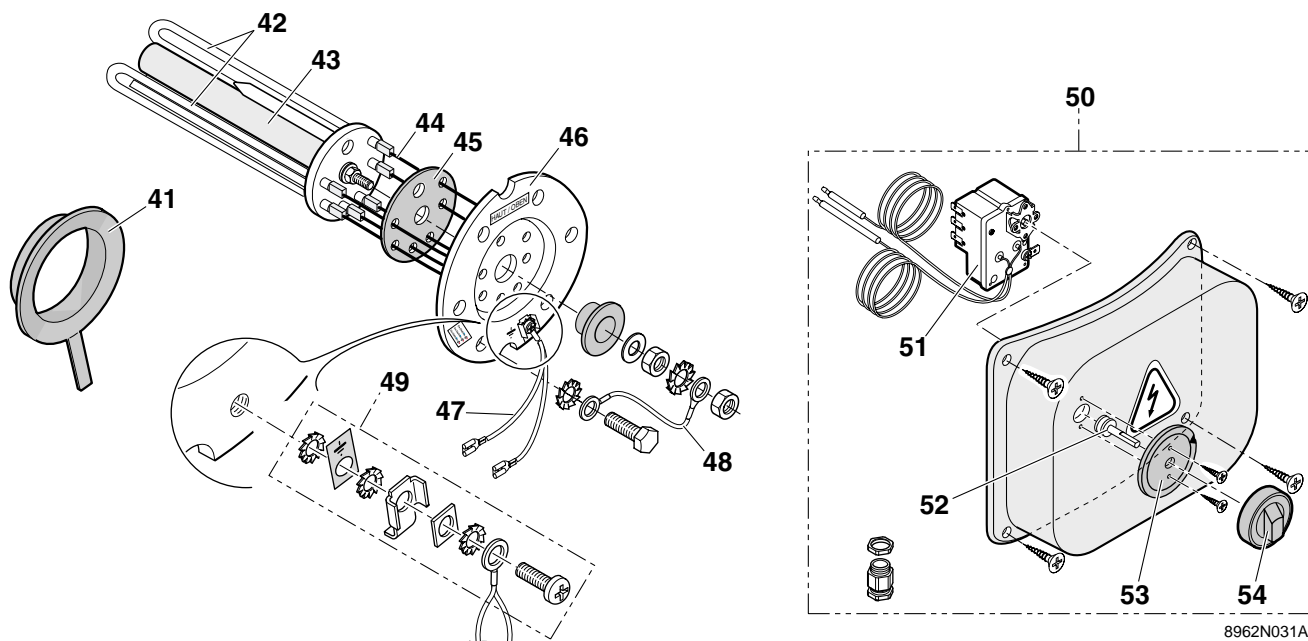


Anode titane (Option)

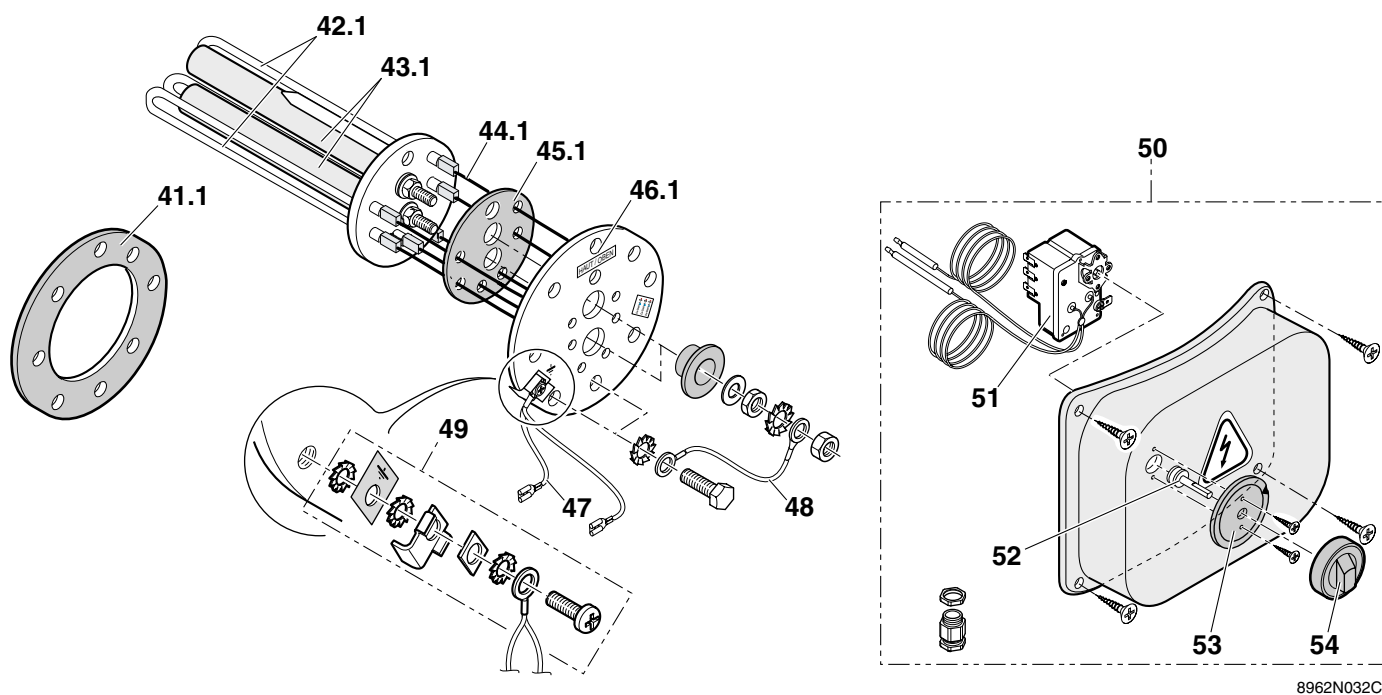


8960N022B

Résistances électriques 3.3 kW pour OB 150p - OB 200p (options)



Résistances électriques 6.0 kW pour OB 300p...OB 500p (options)



Rep.	Référence	Désignation
	180103	Thermomètre bimétallique ø 50
	180104	Séparateur de doigt de gant, longueur 115
OB 150p		
1	124470	Capot supérieur
2	124471	Tampon supérieur complet
3	126479	Joint à lèvres Ø 112, épaisseur 7 + jonc
4	124472	Thermomètre
5	125731	Pied réglable M10x35
6	124473	Tampon latéral Ø 82 avec anode + joint
7	123698	Joint à lèvres Ø extérieur 82
8	121119	Anode complète
9	124474	Entretoise nylon
10	603353	Joint Ø 35 x 8.5 x 2
11	124475	Capot latéral complet
OB 200p		
1	124470	Capot supérieur
2	124471	Tampon supérieur complet
3	126479	Joint à lèvres Ø 112, épaisseur 7 + jonc
4	124472	Thermomètre
5	125731	Pied réglable M10x35
6	124476	Tampon latéral Ø 82 avec anode + joint
7	123698	Joint à lèvres Ø extérieur 82
8	600256	Anode complète
9	124474	Entretoise nylon
10	603353	Joint Ø 35 x 8.5 x 2
11	124475	Capot latéral complet
OB 300p		
1	124470	Capot supérieur
2	124471	Tampon complet
3	126479	Joint à lèvres Ø 112, épaisseur 7 + jonc
4	124472	Thermomètre
5	125731	Pied réglable M10x35
5	97860614	Pied réglable M12x50
9	124474	Entretoise nylon
10	603353	Joint Ø 25 x 8.5 x 2
11	124475	Capot latéral complet
12	124477	Tampon latéral Ø 170 avec anode + joint (avant nov. 1999)
12	180317	Tampon latéral complet (à partir de nov. 1999)
13	121119	Anode complète
14	180320	Joint plat Ø 170 (avant nov. 1999)
14	124478	Joint plat Ø 170 (à partir de nov. 1999)

Rep.	Référence	Désignation
OB 400p		
1	124470	Capot supérieur
2	124479	Tampon Ø 112 avec joint + vis
3	126479	Joint à lèvres Ø 112, épaisseur 7 + jonc
4	124472	Thermomètre gris anthracite
5	125731	Pied réglable M10x35
5	9786-0614	Pied réglable M12x50
9	124474	Entretoise nylon
10	603353	Joint Ø 35 x 8.5 x 2
11	124475	Capot latéral complet
12	124565	Tampon latéral complet (avant nov. 1999)
12	180318	Tampon latéral complet (à partir de nov. 1999)
13	600256	Anode complète Ø 33 longueur 420
14	124478	Joint plat Ø 170x117x3 (avant nov. 1999)
14	180320	Joint plat Ø 170x117x3 (à partir de nov. 1999)
OB 500p		
1	124470	Capot supérieur
2	124479	Tampon Ø 112 avec joint + vis
3	126479	Joint à lèvres Ø 112, épaisseur 7 + jonc
4	124472	Thermomètre gris anthracite
5	125731	Pied réglable M10x35
9	124474	Entretoise nylon
10	603353	Joint Ø 25 x 8.5 x 2
11	124475	Capot latéral complet
12	124565	Tampon latéral Ø 170 avec anode + joint (avant nov. 1999)
12	180319	Tampon latéral complet (à partir de nov. 1999)
13	180321	Anode complète Ø 33 longueur 450
14	124478	Joint plat Ø 170x11x3-D9 (avant nov. 1999)
14	180320	Joint plat Ø 170x11x3-D11 (à partir de nov. 1999)
15	100002833	Colis 4 rehausses
	182589	Bouchon G 1
	122418	Joint vert 25x21x2
Anode titane (Option)		
35	600278	Anode titane
36	600279	Câble 3.5 m
37	600280	Transformateur

Rep.	Référence	Désignation
RESISTANCES ELECTRIQUES (Options)		
Résistance électrique 3.3 kW - Colis EC 20		
41	120517	Joint Ø 82 mm-H9
42	124823	Elément chauffant 3300 W / 3X400 V
43	124824	Anode en magnésium
44	124830	Câblage résistance
45	124829	Entretoise diélectrique complète
46	124826	Bride de serrage
47	124828	Fil de mise à la masse
48	124825	Fil de masse
49	124827	Mise à la masse
50	124831	Capot latéral complet ø 170/700
51	123983	Thermostat Cotherm
52	124833	Adaptateur
53	124834	Enjoliveur de thermostat
54	124835	Bouton de réglage noir
Résistance électrique 6.0 kW - Colis EC 21		
41.1	124478	Joint plat Ø 170 mm (avant nov. 1999)
41.1	180320	Joint plat Ø 170 mm (à partir de nov. 1999)
42.1	124837	Elément chauffant 6000 W / 400 V
43.1	124838	Anode complète
44.1	124830	Câblage résistance
45.1	124840	Entretoise diélectrique complète
46.1	124839	Bride de serrage (avant nov. 1999)
46.1	180322	Bride de serrage (à partir de nov. 1999)
47	124828	Fil de mise à la masse
48	124825	Fil de masse
49	124827	Mise à la masse
50	124831	Capot latéral complet ø 170/700
51	123983	Thermostat Cotherm
52	124833	Adaptateur
53	124834	Enjoliveur de thermostat
54	124835	Bouton de réglage noir

Garanties

Vous venez d'acquérir un appareil OERTLI et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout le réseau OERTLI restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse

L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits OERTLI.

Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

www.oertli.fr



Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
☎ 03 89 37 00 84
☎ 03 89 37 32 74

Assistance Technique

☎ 01 56 70 45 32
☎ 01 56 70 45 33
☎ 01 56 70 45 34
☎ 01 46 86 13 04
✉ assistance.technique@oertli.fr

OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

www.oertli.de



Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN
☎ 07141 24 54 0
☎ 07141 24 54 88
✉ info@oertli.de

OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.



Park Raghenon
Dellingstraat 34
B-2800 MECHELEN
☎ 015 - 45 18 30
☎ 015 - 45 18 34
✉ info@oertli.be

OERTLI SERVICE AG

VESCAL S.A. • Systèmes de chauffage



www.oertli-service.ch
Service technique
Technische Abteilung
Servizio tecnico
Bahnstraße 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
☎ 01 806 41 41
☎ 01 806 41 00
✉ info@oertli-service.ch

www.heizen.ch
Service commercial
Verkaufsbüro
Servizio commerciale

Z.I. de la Veyre, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
☎ 021 943 02 22
☎ 021 943 02 33
✉ info@vescal.ch

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex
☎ +33 3 89 37 00 84
☎ +33 3 89 37 32 74



AD051

La société OERTLI THERMIQUE SAS ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer. Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

OERTLI